

REGLEMENT 2019

CHAMPIONNAT TT REGIONS NORD EST

ENDURANCE QUAD

1 DEFINITION:

Les Régions Hauts de France et Grand Est mettent en compétition le Championnat Régions Nord Est d'Endurance Quad 2019. Ce Championnat est réservé à tout licencié à la Fédération Française de Motocyclisme (FFM). Un titre de Champion et de Vice-Champion d'endurance Quad sera attribué au premier et au deuxième du classement scratch du Championnat.

Les ligues à tour de rôle feront une remise du palmarès Régions Nord Est : Aux 3 premiers, première féminine, premier junior, premier vétérans du championnat quad, aux 3 premiers kids quad espoir 1 et espoirs 2

A savoir pour 2018 : Ligue Grand Est Ligue Hauts de France 2019

2 PARTENARIAT :

Les résultats et classements du championnat Quad seront sur les sites Internet de chaque ligues :

<http://classement.grand.est.free.fr/>

3 ADMISSION :

Le Championnat est ouvert à tout pilote âgé de plus de 15ans. A partir de cet âge le pilote peut conduire un quad d'une cylindrée maximale de 450cc. A partir de 18 ans, la cylindrée est libre. Les licenciés NCO/Européenne ou Internationale de la FFM seront classés après leur inscription au Championnat, que les pilotes ayant remplis la fiche d'identification du Championnat. Quad d'endurance 2019 au plus tard 48 heures après la première course à laquelle ils participeront (cachet de la poste faisant foi). Les pilotes n'intégreront le classement qu'à compter de la réception de la fiche. Vous pouvez vous procurer cette fiche auprès de votre ligue, dans l'annuaire de chaque ligue ou sur le site <http://classement.grand.est.free.fr/>.

Elle devra être adressée à Mr Dancourt Bruno 65 rue Royale 60138 Chiry Ourscamp par courrier ou par mail : endupicarddancourt@yahoo.fr

4 ENGAGEMENT:

Les engagements sur les sites: <http://www.engage-sports.com> <http://www.motott.fr> **Clôture des engagements 3 jours avant date de l'épreuve. 10 jours avant la date de l'épreuve le prix de l'engagement sera augmentée de 10 €.** Passé cette date, l'engagement sera pris en considération dans la mesure des places disponibles et les pilotes partiront dans l'ordre d'arrivée de réception des engagements au niveau de l'épreuve.

5 Machines :

Seront admises les machines répondant aux normes suivantes : Championnat de France endurance quad.

Un quad est un véhicule à quatre roues et dont les roues arrière assurant la propulsion sont montées sur le même axe rigide horizontal.

Un quadricycle est un véhicule à quatre roues et dont les roues arrière assurant la propulsion sont indépendante.

6 EQUIPEMENT OBLIGATOIRE :

Se référer à l'Article 8.8 du Règlement Général Motocross.

L'utilisation des tear-off et des caméras sera déterminé par le règlement particulier de chaque épreuve.

Un feu rouge type{{Led}} à l'arrière est obligatoire (minimum 10cm)

7 CONTROLE TECHNIQUE :

Les quads doivent être conformes au règlement technique du Championnat de France de quad et ceux qui ne répondent pas aux normes requises seront refusés.

La limite de bruit est fixée à 112 décibels que ce soit pour les 2 temps ou les 4 temps.

Protège chaîne du pignon de sortie de boîte obligatoire.

Le moteur ne peut en aucun cas être situé derrière le pilote.

Tout système différentiel de transmission est interdit.

Les pneus cloutés ou avec des chaînes sont interdits.

La largeur hors tout ne doit pas excéder 1300mm.

Le silencieux d'échappement ne doit pas dépasser l'aplomb arrière du quad ou une ligne verticale tangente aux pneus arrière.

La plaque arrière doit être en plastique souple parallèle à l'axe des roues et située en dessous de l'arceau.

Les fonds de plaques doivent être de couleur verte, numéros blancs

La hauteur des chiffres doit être de 14cm

Le pilote doit être obligatoirement isolé des roues arrière par deux ailes.

La transmission par chaîne devra être équipée d'un sabot ou un carter en matière dure (type téflon et non alu) à sa partie inférieure protégeant la couronne et le disque.

Un pare-chocs (dont les extrémités doivent être arrondies avec Ø mini 15mm) ou un pare- buffle est obligatoire.

Un nerf barre ou un tube avec un filet de protection doit être prévu de chaque côté de l'engin.

Un coupe-circuit interrompant l'alimentation électrique doit être relié au pilote par la taille.

8 NUMERO DE COURSE :

Les pilotes auront le choix de leur numéro de course. Ils devront le réserver pour l'attribution de leur numéro à l'année. Auprès de Dancourt Bruno endupicarddancourt@yahoo.fr

ATTENTION : 10 JOURS AVANT LA DATE DE L'EPREUVE LES NUMEROS RESERVE SONT CADUC.

9 EPREUVES :

Le Championnat se déroulera sur 8 épreuves. Qui seront : Domart 80, Maricourt 80, Avesnes sur Help 59, Avricourt 57, La Besace 08, Riez Maubert Fontaine 08, Chaumont 52, St Meneshould 51

10 CLASSEMENT FINAL DU CHAMPIONNAT :

Le classement du Championnat 2019. Un JOKER sur la totalité des résultats des courses organisées. Les épreuves annulées ne seront pas remplacées. Pour les manches qui tombent en même temps que le Championnat de France d'endurance Quad, le pilote marquera le même nombre de points qu'il aura obtenu au championnat de France pour la manche correspondante du championnat.

Au classement final en cas d'égalité de points, le vainqueur sera le pilote qui aura obtenu le plus grand nombre de victoires. En cas d'égalité à nouveau, ils seront départagés par le plus grand nombre de deuxième place, de troisième, quatrième, etc.... S'ils sont toujours à égalité, on prendra le meilleur de la dernière épreuve (si l'épreuve est en une seule manche) ou de la dernière manche (si l'épreuve est constituée de plusieurs manches) jusqu'au moment où l'on pourra les départager.

En complément du Championnat, Il y aura un classement féminin, junior, vétéran.

- Pour être junior, il faut moins 20 ans au 1^{er} janvier 2019.
- Pour être vétéran, il faut avoir 37 ans et plus au 1^{er} janvier 2019.

11 MISE EN GRILLE DES PILOTES POUR LES COURSES D'ENDURANCE :

A la première épreuve, la mise en grille se fera par tirage au sort. Au contrôle administratif le pilote tirera un numéro qui déterminera sa place sur la grille. Pour les courses suivantes, la mise en grille se fera suivant le classement en cours du Championnat pour les pilotes qui ont envoyé leur engagement 10 jours avant l'épreuve. Ensuite suivant la réception de l'engagement. Pour les épreuves comportant plusieurs manches, l'entrée en grille de la 2^{ème} manche se fera suivant l'ordre d'arrivée de la première.

12 EPREUVES D'ENDURANCE QUAD:

La compétition se déroule sur un circuit fermé tout terrain de type MotoCross ou enduro. Pour être classé, le pilote doit obligatoirement faire au minimum 3 tours du circuit. Chaque tour est enregistré dès lors que le numéro du dossard que porte le pilote correspond au numéro du quad.

- Pour les endurances solos de 2 manches. Maricourt/Riez Maubert/St Meneshould. Les pilotes ont la possibilité d'y participer par équipe le classement de chaque manche sera indépendant. Il sera réalisé à partir du classement scratch de chaque manche. Les 30 premiers marqueront des points suivant le décompte ci-dessous : Pour les pilotes solos, ils marqueront l'intégralité des points alloués à la place obtenue. Par contre pour l'équipage duo les pilotes se partageront les points correspondant à leur place obtenue.

Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS
1	33	7	20	13	14	19	8	25	3
2	29	8	19	14	13	20	7	26	3
3	26	9	18	15	12	21	6	27	2
4	24	10	17	16	11	22	5	28	2
5	22	11	16	17	10	23	4	29	1
6	21	12	15	18	9	24	4	30	1

- Pour les endurances qui se déroulent en 1 seule manche solo ou équipe de 2 pilotes, à savoir: Domart/Avesnes sur Help/Avricourt. Le classement sera réalisé à partir du classement scratch de l'épreuve. Chaque pilote d'une équipe ou solo marquera le même nombre de point alloué à la place correspondante. La Besace /Chaumont sont des épreuves duo obligatoire.

Les 30 premiers marqueront des points suivant le décompte ci-dessous.

Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS	Classement	POINTS
1	66	7	40	13	28	19	16	25	6
2	58	8	38	14	26	20	14	26	4
3	52	9	36	15	24	21	12	27	4
4	48	10	34	16	22	22	10	28	2
5	44	11	32	17	20	23	8	29	2
6	42	12	30	18	18	24	6	30	2

13 OBLIGATIONS DU PILOTE POUR LES ENDURANCES QUAD :

Les stands de ravitaillement doivent être séparés du parc coureur. Chaque concurrent aura droit à un emplacement. Il devra y transporter ses jerricans et autre matériel (caisse à outils, etc.) et obligatoirement un extincteur en état de fonctionnement. L'extincteur devra être placé Judicieusement et facilement vérifiable. Par les officiels

Il est strictement interdit de fumer sur le stand.

Les concurrents doivent rouler à vitesse réduite dans le couloir de décélération. La circulation dans la zone de ravitaillement devra se faire en sens unique. Les pilotes sont obligés de rentrer dans les stands pour effectuer un changement de lunettes, de gants, etc. Ils ne peuvent pas se les faire passer sur la piste sous peine d'une sanction.

Lors du ravitaillement, le pilote doit avoir quitté sa machine sous peine sanctions. Il est interdit de sortir en quad du stand sans le dossard. En cas de panne, un pilote peut faire rapporter son dossard au stand par un autre concurrent, le tour n'étant pas comptabilisé. **RAPPEL** Seul le pilote, le mécanicien, le chef de stand et le panneuteur seront admis dans les stands. Que ce soit pour les endurances solos ou duo. La machine passée au contrôle technique sera obligatoirement la machine utilisée pour le tour de reconnaissance et la course

14 BLIGATIONS DE L'ORGANISATION POUR LES ENDURANCES QUAD :

L'organisateur s'engage à appliquer et respecter le RTS endurance

Le contrôle de pointage doit être placé sur le circuit avant l'entrée des pilotes aux stands.

Pour chaque épreuve, le Président du moto club de l'organisation devra adresser les résultats de l'épreuve sous format Excel avec impérativement le nom, le prénom, le type de licence et le moto club de chaque pilote au plus tard 48 heures après la course par mail à Dancourt Bruno endupicarddancourt@yahoo.fr D'autre part Dancourt Bruno devra adresser au président de la commission d'endurance de chaque ligue concernée , le résultat scratch de l'épreuve et le classement du championnat.

15 CIVISME:

Le pilote est le seul responsable de la zone qu'il occupe pendant toute l'endurance que ce soit au stand de ravitaillement, au parc coureur ou encore sur tout le circuit, etc.... Il doit laisser la place propre, mettre ses déchets dans des sacs poubelles et les ramener chez lui. Il pourra être demandé un chèque de caution par l'organisation, qui sera rendu lors de la vérification de la propreté du stand.

Pour n'importe quelle intervention sur le quad dans le parc coureur ou dans la zone de ravitaillement (que ce soit pour effectuer les pleins du véhicule ou pour sa réparation), il y a obligation d'utiliser un tapis environnemental. La dimension minimale de ce tapis sera au moins égale aux dimensions en largeur et en longueur du quad.

L'endurance quad existe grâce aux bénévoles, tout manque de respect de la part d'un pilote ou toute personne assistant ce pilote vis à vis d'un officiel ou vis à vis de l'organisation pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

16 REGLES ENVIRONNEMENTALES : Ces règles doivent être prises en compte par les concurrents et les organisateurs

Les pilotes devront respecter les règles environnementales mises en place par l'organisateur.

Prendre toutes dispositions pour préserver l'environnement, préserver les cultures, empêcher les stationnements sur les bas-côtés des routes (prévoir parkings), installer des sacs poubelles et les renouveler si nécessaire.

17 SANCTIONS :

Machine non conforme au contrôle technique départ refusé
 Casque ou équipement non-conforme départ refusé
 Bruit non conforme départ refusé
 Contrôle en fin d'épreuve (tolérance 2 db)..... sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
 Usage d'une machine non contrôlée à la technique disqualification
 Fumer dans les standssanction pouvant aller jusqu'à la disqualification

Ravitailer moteur en marche	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Ravitaillement en dehors des stands	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Au départ machine non mise en route par le pilote.....	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Au départ non mise en place du coupe-circuit	Sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification
Plus de 3 personnes dans les stands (dépannage)	1 ^{ère} infraction : avertissement 2 ^{ème} infraction : 1 tour
Non utilisation du tapis environnemental	1 ^{ère} infraction : avertissement 2 ^{ème} infraction : 1 tour
Vitesse excessive dans les stands	1 tours
Récidive.....	sanction pouvant aller jusqu'à la disqualification

18 – RECLAMATIONS : Les réclamations doivent être déposées conformément aux dispositions du Code Sportif National de la F.F.M. Le montant de la caution accompagnant la réclamation est de 75 €.

19 RECOMPENSE :

Le premier du championnat se verra offrir la totalité des engagements du Championnat d'endurance quad Régions Nord Est pour les courses de l'année suivante,
le deuxième 75% du montant de l'engagement
le troisième 50% du montant de l'engagement.

20 – TOUT PILOTE EST RESPONSABLE DE SES ACCOMPAGNATEURS SUR LE CIRCUIT ET SES ABORDS, AVANT, PENDANT ET APRES LA COURSE.



Requisement 2019

21 CALENDRIER 2019 :

DATE	PRIX DE L'ENGAGEMENT	TYPE DE L'EPREUVE	NOMBRE DE MANCHES	LIEU DE L'EPREUVE	CORRESPONDANCE POUR L'INSCRIPTION
17 Mars	60 € par pilote	100Mn solo	2 manches	MARICOURT 80	Club : binan.patrick@gmail.com Engagement : http://www.engage-sports.com
24 Mars	60 € par pilote	3 h50 Duo /solo	1 manche	DOMART 80	Club : endupicarddancourt@yahoo.fr Engagement : http://www.engage-sports.com
19 Mai	60 € par pilote	3h30 solo / duo	1 manche	AVESNES sur HELP 59	Club : motocrossavesnois@outlook.fr Engagement : http://www.engage-sports.com
3/4 Août	60 € par pilote	2h /3 h Duo /solo	2 manches	AVRICOURT 57	Club : contact@mc-boldair.fr Engagement : http://www.engage-sports.com
24 Aout	60 € par pilote	6 h Duo	1 manche	La BESACE 08	Club : jeanpaul.raguet@free.fr Engagement : http://www.motott.fr
22 Septembre	60 € par Pilote	1H30 x2 Solo	2 manches	Riez Maubert Fontaines 08	Club : enduroderocroi@hotmail.com Engagement : http://www.motott.fr
29 Septembre	60 € par Pilote	5 h Duo	1 manche	CHAUMONT 52	Club : francis.fels@wanadoo.fr Engagement : http://www.motott.fr
6 Octobre	60 € par Pilote	1H30 x2 Solo	2 manches	St MENEHOULD	Club : toulmonde0015@orange.fr Engagement : http://www.motott.fr

BRUNO DANCOURT Concept 2019

